

21 septembre 2022

LES COMPTES RENDUS DES COMITÉS DE QUARTIER

SAINT-LEU



Le comité de quartier s'est déroulé le 21 septembre 2022 de 18h40 à 19h35 à la Maison Commune - Espace Numérique (MCEN), en présence de M. le Maire, des élus référents, du bailleur Seqens et du Commissaire de Police.

PROJET NPNRU

Le bailleur rappelle que l'ensemble du patrimoine de Seqens sera réhabilité, et une partie du patrimoine intermédiaire d'In'li également. Plusieurs conséquences de ces réhabilitations ont été mentionnées, notamment l'obtention du Label Bâtiment Basse Consommation et la réalisation de réhabilitations importantes dans les logements (réfection des pièces humides, des halls et réalisation de l'isolation par l'extérieur). Par ailleurs, le projet de renouvellement urbain comprendra la démolition des trois bâtiments du 66 route de Saint-Leu, la création d'une rue qui viendra structurer un nouvel îlot, la démolition, reconstruction et agrandissement des écoles Langevin et Vallès, ou encore la réhabilitation et l'agrandissement de l'école maternelle Jacqueline-Quatremaire.

Ont aussi été évoquées la démolition de la galette commerciale du 110 route de Saint-Leu, le prolongement de l'avenue du Maroc, la consultation qui sera organisée pour solliciter les habitants quant à l'aménagement du futur square, ou encore les travaux de réhabilitation et de résidentialisation qui commenceront en 2024 pour In'li et s'étaleront jusqu'en 2026, la future Maison de Santé qui sera livrée pour la fin de l'année 2025, le projet de fresque sur le bâtiment H du 110 route de Saint-Leu qui sera réalisé au cours de l'année 2023 et le raccordement au réseau de chaleur.

Les habitants sont invités à se rendre à la Maison Commune des Projets, ouverte au mois de juillet 2022 en lieu et place de l'ancienne médiathèque Max-Pol Fouchet, où se tiennent des permanences sur le NPNRU tous les mercredis de 14h à 17h. La Maison Commune des Projets est par ailleurs ouverte aux associations, réunions, amicales ou encore l'aide aux devoirs. Les amicales et associations peuvent contacter la mairie (service vie associative) afin d'obtenir des créneaux horaires.

CADRE DE VIE

Le Commissaire de Police a rappelé la nécessité pour les habitants de faire systématiquement appel à la Police Nationale en cas de besoin, celle-ci est en effet au service de la population et elle peut également jouer un rôle de conseil auprès de la population. Plusieurs cas de nuisances sont évoqués, ceux-ci pourront être traités par le service médiation et la future police municipale.

Les habitants ont tenu à souligner la qualité de service de la Maison Commune - Espace Numérique (MCEN) et de l'efficacité de ses agents. Néanmoins, les usagers ont fait part de leur volonté de pouvoir être autonomes dans leurs démarches administratives, et de n'être accompagnés qu'à leur demande, en mettant à disposition des ordinateurs fixes et une imprimante.



LE TÉL.
POUR AVOIR DES INFOS OU
POUR POSER DES QUESTIONS



L'APPLI
POUR SIGNALER LES ANOMALIES
SUR L'ESPACE PUBLIC

POUR TOUTE URGENCE
LIÉE À LA SÉCURITÉ, **APPELEZ LE 17**

POUR CONTACTER LE COMMISSAIRE
COMMISSARIAT-EPINAY-VILLETANEUSE
@INTERIEUR.GOUV.FR

POUR S'INFORMER
06 26 63 68 24
WWW.MAIRIE-VILLETANEUSE.FR

